



Comité Technique Local du 23 janvier 2014 déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Cette déclaration liminaire va malheureusement faire largement écho à celles lues lors des deux derniers comités techniques de cette semaine.

Le Président de la République persiste et signe dans ses prises de paroles lors des traditionnels vœux de rentrée. En témoignent les derniers vœux prononcés aux acteurs de l'économie et de l'emploi mardi dernier.

Sans surprise, il a confirmé les annonces faites lors de sa conférence de presse du 14 janvier : un cadeau supplémentaire au patronat de 30 milliards d'euros avec le transfert du financement de la politique familiale des entreprises vers le budget de l'Etat. C'est une attaque de grande ampleur contre la protection sociale qui remet en cause le pacte républicain, les moyens du service public et notre modèle social.

Répondant aux vœux du MEDEF, le président de la République accentue les choix qui ont pourtant fait la preuve de leur nocivité. Le recul de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises et les exonérations massives de cotisations sociales n'ont ni permis de créer des emplois, ni empêché l'installation d'un chômage massif. Ces politiques ont incité les entreprises à s'opposer à la hausse des salaires et à recruter de plus en plus au niveau du smic.

Dans le cadre de son objectif de simplification, il a maintenu le flou sur le périmètre tout en esquissant un assouplissement des protections sociales et environnementales par des règles « *plus simples, plus efficaces et plus visibles* ».

Le président de la République a souhaité que l'ensemble des dispositifs d'exonération soit évalué dans un cadre global et cohérent. **La CGT réclame depuis longtemps l'évaluation des 230 milliards d'euros d'aides aux entreprises.**

Le Premier Ministre rencontre les partenaires sociaux lundi 27 janvier. La CGT exigera des objectifs contraignants en matière d'emplois, de salaires, de réduction de la précarité, d'investissements et de relocalisation. Ces objectifs doivent être définis dans un cadre interprofessionnel clair et s'appuyer sur de nouveaux droits pour les salariés.

Le président de la République a annoncé vouloir faire de l'année 2014 une nouvelle phase du dialogue social en engageant les salariés à davantage de participation à la vie des entreprises à travers les IRP (Instances Représentatives des Personnels), mais aussi par une présence syndicale réelle. On ne peut que s'en féliciter mais, dans la foulée, il appelle à un dialogue social moins formel pour être plus efficace. **C'est au contraire de davantage de droits d'intervention dont les salariés ont besoin.**

Il a ajouté que l'objectif n'était pas de mettre tout le monde d'accord mais de faire des choix sur ce qu'on va faire ensemble. La question posée est donc bien celle du sens des choix à opérer. **Installer un patron, flanqué d'un parlementaire, au conseil de simplification**

Toulouse, le 23 janvier 2014

Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne
Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex
<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

qu'il crée donne d'emblée le ton. Le mot d'ordre lancé aux salariés est mobilisez-vous mais je confie la règle du jeu au patronat.

C'est également l'analyse qu'a porté Thierry Lepaon dans une interview au quotidien Le Monde à la veille des derniers vœux présidentiels : « *Chaque fois qu'il y a un problème, on donne une mission à un patron : Louis Gallois pour la compétitivité, Jean-Paul Bailly pour le travail du dimanche. Là, dans les trois groupes de travail qu'il veut mettre en place, il y a des patrons à la barre, à égalité avec les parlementaires ! On a le sentiment que le premier ministre, c'est Pierre Gattaz et les ministres chargés de cette nouvelle gestion de la France sont des employeurs !* ».

Nous irons même plus loin en disant que François Hollande est le Président des Patrons !



Mais peut-être faisons-nous fausse route. **François HOLLANDE est peut-être en fait marxiste !?!**

Sur le portail du gouvernement, on peut lire un article sur « Pourquoi faut-il baisser la dépense publique et comment ? » Un des arguments donnés est « Parce que c'est le passage obligé pour réduire le déficit public ». Si nous relisons Karl Marx, et plus particulièrement son livre « La lutte des classes en France », la lumière est faite : « *L'endettement de l'État était, bien au contraire, d'un intérêt direct pour la fraction de la bourgeoisie qui gouvernait et légiférait au moyen des Chambres. C'était précisément le déficit de l'État, qui était l'objet même de ses spéculations et le poste principal de son enrichissement. A la fin*

de chaque année, nouveau déficit. Au bout de quatre ou cinq ans, nouvel emprunt. Or, chaque nouvel emprunt fournissait à l'aristocratie une nouvelle occasion de rançonner l'État, qui, maintenu artificiellement au bord de la banqueroute, était obligé de traiter avec les banquiers dans les conditions les plus défavorables. Chaque nouvel emprunt était une nouvelle occasion de dévaliser le public qui place ses capitaux en rentes sur l'État, au moyen d'opérations de Bourse, au secret desquelles gouvernement et majorité de la Chambre étaient initiés. En général, l'instabilité du crédit public et la connaissance des secrets d'État permettaient aux banquiers, ainsi qu'à leurs affiliés dans les Chambres et sur le trône, de provoquer dans le cours des valeurs publiques des fluctuations insolites et brusques dont le résultat constant ne pouvait être que la ruine d'une masse de petits capitalistes et l'enrichissement fabuleusement rapide des grands spéculateurs. »

Encore une fois, si certains nous trouvent durs avec le Président, le Gouvernement, le Patronat, c'est parce que la situation l'exige. Si demain, les choses changent, on le dira. C'est notre autonomie, ce n'est jamais une posture.

Nous voulons souligner ici une première victoire. Première victoire pour les Elections Prud'homales puisque le gouvernement, sous la pression sociale et politique, vient d'annoncer le report, au printemps prochain, du débat parlementaire sur la suppression des élections prud'homales.

Si le ministre Michel Sapin ne renonce pas totalement à son projet, il a dû revoir ses prétentions et ravalé son mépris affiché à l'égard de la CGT !

En effet, grâce à la mobilisation : pétitions par dizaines de milliers, interventions dans les Assemblées Générales et Audiences Solennelles, interpellations des députés et sénateurs, déclarations unitaires, conférences de presse... les arguments de la CGT portant sur le recul démocratique et social que représentait l'abandon des élections des juges prud'hommes au suffrage universel, ainsi que sur l'inconstitutionnalité du projet, ont fait boule de neige parmi les parlementaires mais aussi auprès des autres organisations syndicales encore hésitantes !

Face à cette contestation, le ministre du Travail est donc contraint de faire machine arrière en annonçant le report, de plusieurs mois, de la partie du projet de loi portant sur la désignation des conseillers prud'hommes.

Plus que jamais, l'action continue !

Pour la CGT, il est impératif de poursuivre les actions syndicales, dans l'unité la plus large, afin de maintenir la pression sur le gouvernement et les parlementaires pour que ce projet soit définitivement enterré. Nous devons exiger du gouvernement qu'il annonce dès maintenant la tenue et la date des élections prud'homales afin qu'elle puisse avoir lieu au plus tard en décembre 2015.

La CGT réaffirme sa disponibilité pour travailler à une plus grande participation des salariés à ces élections. Le groupe de travail du Conseil Supérieur de la Prud'homie doit se réunir sans attendre pour y travailler ! Un courrier de la CGT est adressé en ce sens à son président.

Pour en terminer sur ce volet, nous voudrions souligner quelques extraits de différents vœux du Président de la République et de la sémantique employée qui illustrent toute l'orientation économique austère prise par le Président et son gouvernement :

« *Les impôts sont devenus lourds, trop lourds, à force de s'accumuler depuis de nombreuses années.* »

Si Monsieur HOLLANDE trouve que les impôts sont devenus trop lourds, pourquoi a-t-il augmenté le taux de TVA à 20% au 1^{er} janvier 2014. TVA qui rappelons-le est l'impôt le plus injuste entre autre de par sa non progressivité. De plus, cette hausse vient compenser en partie les nouvelles exonérations patronales au travers du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi).

« *Une nouvelle loi de décentralisation accordera plus de responsabilité aux élus, et elle simplifiera l'organisation territoriale de notre pays, qui est devenue illisible et coûteuse.* » « *L'Etat lui-même est jugé trop lourd, trop lent, trop cher* ».

Ces déclarations renvoient une image négative des services publics et contribuent à stigmatiser toujours plus les agents.

Non, ce n'est pas le coût du travail qu'il faut mettre en débat mais bien ce que nous coûte le capital. C'est tout le sens de la dernière campagne confédérale de la CGT.

Dans un souci pédagogique, nous allons vous remettre à chacune et chacun présents ici un exemplaire du dernier hors série de la Nouvelle Vie Ouvrière à ce sujet. Ce sont là quelques clés pour comprendre que les politiques d'austérité menées et développées ici et ailleurs mènent les peuples droit dans le mur et font le lit des extrêmes.

Venons-en maintenant si vous le voulez bien à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local.

Encore une fois, nous risquerons peut-être de vous chagriner mais nous assumerons nos propos comme vous, vous assumez, nous n'en doutons pas, les choix de la DGFIP.



Sur l'immobilier d'une manière globale, même si nous pouvons comprendre la relation entre des plans immobiliers et des figures géométriques ; nous trouvons déplorable que la géométrie variable s'applique également aux documents communiqués aux organisations syndicales suivant les instances convoquées.

Lors du dernier CHS-CT, les plans de la Place Occitane n'étaient pas les mêmes, notamment le quatrième étage et l'installation du service des Produits Divers. En revanche, les plans du 2^{ème} sous-sol ont disparu. Ils sont pourtant d'une importance capitale au regard des enjeux liés aux archives des différents services du site. Qu'en est-il ? De même, **nous exigeons la communication du rapport sécurité incendie de cette zone,** rapport établi lors du dernier CHS-CT mais non communiqué aux organisations syndicales.

Pour l'installation de la trésorerie de Saint-Béat, nous avons droit à dix pages au lieu de trois. C'est sûrement une maladresse de votre part.

Sur l'installation de la RFM, nous reviendrons dans le débat sur l'organisation du travail qui n'a toujours pas été présentée en tant que telle aux organisations syndicales. Certes nous notons une attribution de deux emplois supplémentaires pour ce service dans le cadre du CTL Emplois, mais malheureusement tout n'est pas réglé.

Les dégâts subis par le centre des finances publiques de Saint-Béat doivent nous alerter sur la sécurité bien entendu des personnels, mais également des outils de travail. **Nous voulons attirer particulièrement votre attention sur la nécessité de développer les sauvegardes en réseau des programmes et autres applicatifs informatiques pour lesquels ce n'est pas le cas.** Nous pensons par exemple à OPALE, ou au suivi des régies, ... Dans le cadre d'un sinistre quelconque ou acte de vandalisme ou tout simplement panne, les risques de perdre un grand nombre de données est bien réel.

Le bilan de la campagne d'évaluation 2013 nous permettra de revenir très largement sur cette nouvelle forme de campagne d'évaluation. Sans trop développer les points que nous souhaiterons voir aborder, nous voulons souligner ici les conditions austères dans lesquelles se sont déroulées les dernières CAPL. Au risque de vous irriter, nous rappelons une nouvelle fois le caractère inacceptable de la CAPL des Inspecteurs. Nous vous renvoyons à la motion unitaire des élus (Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques) qui vous a été adressée.

Nous notons malheureusement **une évolution sur la pénalisation accrue de collègues** : 3 collègues l'année dernière avec des évolutions négatives, 7 cette année (mentions d'alerte comprises). Est-ce là une nouvelle orientation de votre part ?

Sur les ponts naturels, là encore c'est l'austérité qui règne : pas de nouvelles autorisations d'absence accordées par la Direction Générale, et une proposition très restrictive de ponts par rapport au potentiel.

Sur la modification des horaires d'ouverture, nous ne changerons pas de position. La présentation est tronquée sans mesurer réellement la répercussion des diminutions d'horaires d'ouverture au public de certains services sur d'autres, qui risquent récupérer les usagers qui trouvent porte close.

Sur la déclinaison de la circulaire du 7 octobre 2013 relative à la mise en place dans les SIE de PC dédiés à la disposition des usagers, nous dénonçons une nouvelle fois cette nouvelle mission et le dialogue social assorti. Sur les missions, pas de prise en compte des difficultés des collègues des SIE de manière générale dans le cadre du PLF 2014 Emplois. Sur le dialogue social, pas de respect des délais de convocation du CTL, pas de document joint à la convocation. Alors de quoi allons-nous parler aujourd'hui ?

Nous aurons également un certain nombre de **questions diverses**.

Nous souhaitons revenir **sur les travaux actuels de la Cité Administrative**. Nous notons la réunion prévue demain matin en présence de l'ISST, du médecin de prévention, des membres du CHS-CT et de la Direction. **Nous insistons une nouvelle fois sur votre obligation de résultat en matière de santé et de sécurité des personnels**. Plusieurs organisations syndicales vous ont alerté, portant les revendications et inquiétudes des agents notamment en termes de bruit, de poussière, ... **S'il s'avérait que la Direction ne prenne les mesures adéquates nous serions contraints de prendre nos responsabilités**.

Sur un tout autre sujet, nous attendons des explications **sur la non application de la majoration du traitement de l'échéance du 15 décembre**. Nous apprenons de façon impromptue que la date de valeur des encaissements a été reportée au 25 décembre incluse. Pourquoi une telle mesure ? Quid de notre crédibilité dans cette histoire ? Nous attendons des explications.



Vous l'avez compris, **la CGT Finances Publiques, dans l'unité la plus large, va s'engager à ancrer et développer dans les prochaines semaines la mobilisation des personnels face aux politiques d'austérité menées**. Nous donnons un premier rendez-vous aux personnels le 6 février dans le cadre de la journée interprofessionnelle de grève et de manifestation, pour porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public.

Enfin, supputant que c'est là votre dernière instance en tant que gérant intérimaire, nous nous risquons à parodier la célèbre œuvre d'Edmond Rostand « Cyrano de Bergerac », en référence à votre future affectation, sur le thème de l'emploi :

Ah ! non ! c'est un peu court, Monsieur le Gérant intérimaire !

On pouvait dire ... Oh Dieu ! ... bien des choses en somme.

En variant le ton, - par exemple, tenez :

Agressif : « Moi, Monsieur, si j'avais de tels emplois,

Il faudrait sur le champ que je les amputasse ! »

Descriptif : « c'est un effectif ! ... C'est un emploi ... c'est une démarche ! que dis-je, c'est une démarche ? C'est une démarche stratégique ! »

Curieux : « de quoi sert ce gel d'emploi ?

De suppression, Monsieur, ou d'effacement ? »

Naïf : « cet emploi, pourquoi n'est-il pas pourvu ? »

Nous vous souhaitons bonne chance dans vos nouvelles fonctions.

